



Procès-verbal Comité Directeur
De la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Volley Ball
25 mars 2025 - Dématérialisé

Membres votants :

- Jean Baptiste Bouhelier,
- Jean Christian Dupré,
- François Fernandez,
- Michèle Giraud Bahuet,
- Jean Luc Gouverneur,
- Stéphane Gremillon,
- Pascal Hibert,
- Elisabeth Martin,
- Jacques Moreau,
- Nathalie Pedretti,
- Dominique Rey,
- Nathalie Roland Troupeau,
- Alain Trévisiol,
- Joseph Zgheib,

14 membres votants sur les 24 membres composant le comité directeur. Le vote est conforme aux statuts de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley Ball.

Résultats des votes pour la commission d'Appel

INTEGRATION COMMISSION D'APPEL

- **Sabrina Brouwers** – Membre

Vote : 13 pour. 1 contre. Adopté.

Les présentes décisions de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Le Secrétaire Général
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jacques Moreau